



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 25-27 février 2019

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 28 janvier 2019	WFP/EB.1/2019/8-A/4
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Côte d'Ivoire (2019-2023)

Durée	1 ^{er} janvier 2019-31 décembre 2023
Coût total pour le PAM	82 768 485 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Bien que la Côte d'Ivoire soit considérée comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, elle se classe au 171^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain. Elle est sujette à une insécurité alimentaire, à une malnutrition et à des inégalités de genre généralisées, qui ont de graves incidences sur les petits exploitants agricoles aux prises avec des problèmes d'accès à la terre et des crises fréquentes liées au climat. Le pays compte 25 millions d'habitants, dont 48,4 pour cent sont des femmes¹ et 46 pour cent vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Il se classe au 155^{ème} rang selon l'indice d'inégalité de genre.

L'examen stratégique consultatif Faim zéro mené en 2018 sous la direction des autorités nationales a permis de répertorier un certain nombre d'instruments juridiques et de politiques susceptibles de faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition dans le pays. L'insuffisance de la coordination, la faiblesse des capacités nationales et la lenteur de la mise en œuvre des programmes nationaux entravent toutefois les progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2. L'insécurité alimentaire est fortement liée à la pauvreté, à la production

¹Institut national de la statistique. 2018. (Non disponible en ligne).

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme A. Badejo
Directrice de pays
courriel: adeyinka.badejo@wfp.org

alimentaire non durable, aux dérèglements climatiques récurrents, aux prix élevés des produits alimentaires et à la faible résilience des ménages et des communautés.

Le présent plan stratégique de pays marque un changement d'approche en Côte d'Ivoire, l'accent étant désormais placé sur le renforcement des capacités en vue de transférer la responsabilité des programmes menés par le PAM entre les mains du Gouvernement et des communautés. Au cœur de cette approche stratégique on trouve la volonté de pérenniser le programme national de repas scolaires, dans le cadre duquel le PAM appuie 613 écoles, soit 10 pour cent des établissements couverts, un programme considéré comme un tremplin pour promouvoir l'éducation, la nutrition et l'égalité des genres et stimuler la production alimentaire locale et l'économie rurale. Le plan stratégique de pays constitue pour le Gouvernement une occasion d'aider les petites agricultrices de manière globale et de diversifier la consommation alimentaire en mettant en place des politiques destinées à réduire les pertes après récolte et à pérenniser l'accès aux marchés. Cette démarche jettera les bases d'une économie plus robuste qui sera moins tributaire des importations, offrira de meilleures possibilités de subsistance aux populations vulnérables et facilitera l'instauration de systèmes alimentaires nationaux résilients et durables.

L'assistance apportée par le PAM au Gouvernement pour aider celui-ci à parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera fondée sur cinq effets directs stratégiques qui se renforcent mutuellement:

- *Effet direct stratégique 1:* Dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire, les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et leur famille ont accès toute l'année à une alimentation suffisante et nutritive.
- *Effet direct stratégique 2:* Les populations touchées par des crises disposent de nourriture pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises.
- *Effet direct stratégique 3:* D'ici à 2023, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées – en particulier les enfants, les femmes en âge de procréer et les personnes vivant avec le VIH – s'améliore.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2023, les populations et les communautés ciblées disposent de moyens d'existence plus solides, sont plus résilientes face aux crises climatiques et autres et tirent profit de chaînes de valeur plus efficaces et plus équitables et de systèmes alimentaires durables.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2023, les institutions nationales ont des capacités renforcées pour cibler et gérer plus efficacement les programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale.

L'orientation stratégique du PAM dans les cinq années à venir consistera à mettre l'accent sur les programmes de nutrition en renforçant les capacités nationales nécessaires pour mener des initiatives axées sur les communautés. Le programme de repas scolaires offre un socle solide en vue d'améliorer la résilience des ménages et des communautés et l'autonomisation des femmes à travers l'appui apporté aux réseaux de petits exploitants. Le renforcement des capacités sera étendu à un large éventail de parties prenantes de sorte que les petits exploitants, en particulier les femmes, participent à des chaînes de valeur mieux structurées et plus équitables et reçoivent un soutien pour accéder aux marchés – y compris par l'intermédiaire du programme de repas scolaires – de façon à bénéficier d'une demande stable. Le PAM appuiera les interventions nationales menées en cas de crises, en tenant à jour des plans d'urgence pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des populations touchées par des bouleversements soudains.

Le plan stratégique de pays met l'accent sur l'égalité des genres, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Les capacités nationales nécessaires pour produire des données factuelles seront renforcées afin de trouver des solutions modulables aux problèmes de la faim et de la

malnutrition, qui tiennent compte des défis spécifiques et variés auxquels les personnes vulnérables doivent faire face du fait de leur sexe, de leur âge, de leur emplacement géographique ou de la conjoncture économique.

Le plan stratégique de pays est pleinement conforme au Plan national de développement pour 2016-2020 et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2017-2020. Il vise à tirer parti des atouts respectifs des différents organismes des Nations Unies opérant en Côte d'Ivoire pour apporter une réponse globale aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le présent document est le fruit d'une approche participative et d'une collaboration étroite avec les parties prenantes ivoiriennes et les autres organismes ayant leur siège à Rome, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome sera axée sur le renforcement de la mise en œuvre du Plan national multisectoriel de nutrition pour 2016-2020, et consistera à faciliter l'accès à l'éducation et à une alimentation nutritive et à améliorer équitablement la production et les moyens d'existence des petits exploitants au moyen de plans d'action conjoints.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Côte d'Ivoire (2019-2023) (WFP/EB.1/2019/8-A/4), pour un coût total pour le PAM de 82 768 485 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La Côte d'Ivoire connaît une croissance économique régulière depuis la fin de la crise post-électorale de 2011, ce qui lui a permis d'entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et devrait l'amener à rejoindre les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2020. Malgré un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 1 526 dollars, le taux de croissance annuel du PIB (7,1 percent)² ne s'est pas traduit par un développement socioéconomique inclusif pour la majorité de la population. La pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les inégalités de genre demeurent omniprésentes.
2. Sur une population totale de 25 millions d'habitants, 48,4 pour cent sont des femmes, 60 pour cent ont moins de 25 ans³ et 46 pour cent vivent au-dessous du seuil de pauvreté. La Côte d'Ivoire se classe au 171^{ème} rang selon l'indice de développement humain et au 155^{ème} rang d'après l'indice d'inégalité de genre. Le taux de fécondité est de 3,5 enfants par femme⁴. Le travail des enfants est un problème: 25 pour cent des enfants de 5 à 17 ans (5 pour cent de plus chez les filles que chez les garçons) travaillent, dans l'agriculture pour 53,4 pour cent d'entre eux⁵.
3. Les inégalités de genre sont un obstacle majeur au maintien du bien-être économique et social. Malgré des avancées d'un point de vue législatif, les femmes continuent de se heurter à des discriminations sur le marché du travail (les femmes représentent 11,5 pour cent des employés du secteur privé⁶), ainsi que dans les secteurs de l'éducation et de la santé (à peine 10 pour cent des femmes indiquent prendre elles-mêmes les décisions concernant leur santé)⁷, discriminations auxquelles s'ajoute un manque de planification familiale⁸. Des barrières socioculturelles limitent l'accès à la terre et la participation à la prise de décisions concernant l'utilisation de ressources communes; les femmes sont sous-représentées dans les organes de prise de décisions⁹. Bien que les femmes représentent 90 pour cent de la main-d'œuvre agricole¹⁰, seulement 8 pour cent possèdent des titres de propriété, contre 22 pour cent des hommes¹¹.
4. Le pays est sujet aux inondations et aux sécheresses, qui provoquent la perte de moyens d'existence et se traduisent en particulier par des mauvaises récoltes dans le nord et dans le sud du pays. Des conflits intercommunaux sporadiques persistent à cause de problèmes liés au régime foncier, ce qui entraîne des déplacements de populations à certains endroits.
5. Le Gouvernement se trouve à mi-parcours du Plan national de développement qui vise à réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et à stimuler le développement de l'industrie de transformation agricole¹². Selon un rapport intérimaire établi par le

² The Economist Intelligence Unit: Côte d'Ivoire Country Report, 2018. (Non disponible en ligne).

³ Institut national de la statistique.

⁴ Central Intelligence Agency: *World Fact Book*, 2018.

⁵ Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants 2013.

⁶ Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. 2011. *Concluding observations of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women*.

⁷ Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (2011-2012). Disponible à l'adresse www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR272/FR272.pdf.

⁸ Banque mondiale. 2017. *Situation économique en Côte d'Ivoire: Et si l'émergence était une femme?*

⁹ Ministère du plan et du développement. 2017. Plan national de développement 2016-2020.

¹⁰ Cabinet du Premier ministre et Ministère de l'agriculture et du développement rural. 2009. *État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: second rapport national*.

¹¹ Banque mondiale. 2017. *Situation économique en Côte d'Ivoire: Et si l'émergence était une femme?*

¹² Ibid., p. 8.

Gouvernement en 2017, des progrès ont été accomplis, en particulier en matière de développement des infrastructures, mais il est nécessaire de déployer des efforts supplémentaires dans le domaine du développement du capital humain afin de diversifier l'économie et de répondre aux besoins du marché du travail. Des investissements substantiels sont également nécessaires pour étendre les réseaux agro-industriels au-delà des cultures commerciales de façon à s'attaquer aux racines profondes de la faim et de la malnutrition et à soutenir les petits exploitants¹³.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

6. *Accès à la nourriture.* Bien que les conditions agroécologiques favorables de la Côte d'Ivoire facilitent la diversification des systèmes de production alimentaire, la sécurité alimentaire continue de poser problème¹⁴. Le score du pays selon l'indice de la faim dans le monde est passé de 32,6 à 26,5 entre 2000 et 2017, mais il relève toujours de la catégorie "grave"¹⁵.
7. On estimait que 12,8 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire grave (4,2 pour cent) en 2015¹⁶. L'insécurité alimentaire est plus marquée chez les ménages agricoles (14,3 pour cent), notamment dans le nord, dans le nord-est et dans l'ouest, et chez les ménages ruraux, dont l'accès à des sources alimentaires durables est limité par les mauvaises pratiques agricoles, la dégradation de l'environnement, les dérèglements climatiques, les pertes après récolte, les problèmes d'accès aux marchés et le manque de diversité du régime alimentaire. On ne constate pas de différence majeure entre les taux d'insécurité alimentaire des ménages dirigés par une femme (14,5 pour cent) et ceux dirigés par un homme (14,1 pour cent).
8. Plusieurs évaluations de la sécurité alimentaire et l'examen stratégique national Faim zéro indiquent que les disponibilités alimentaires sont particulièrement perturbées par les dérèglements climatiques, surtout dans le nord, du fait de l'absence de marchés de gros et de l'insuffisance des infrastructures rurales. Il en résulte des prix élevés des produits alimentaires dans tout le pays qui, conjugués à la pauvreté généralisée et au faible pouvoir d'achat, entravent l'accès à la nourriture. En 2015, les ménages ruraux ont consacré plus de 55,8 pour cent de leur revenu à l'alimentation, contre 39,1 pour cent pour les ménages vivant en milieu urbain. À l'échelle nationale, les ménages pauvres consacrent 50,2 pour cent de leur revenu à l'alimentation, contre 40,7 pour cent pour les ménages non pauvres. La pauvreté touche davantage les femmes (47,4 pour cent) que les hommes (45,4 pour cent), en partie en raison de la précarité et de la nature informelle du travail et des activités productives des femmes¹⁷.
9. *Fin de la malnutrition.* La malnutrition touche tous les groupes d'âge, en particulier les enfants de moins de 5 ans, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes vivant avec le VIH, les orphelins et les enfants vulnérables en situation d'insécurité alimentaire. Le Gouvernement a donné la priorité à la nutrition et est déterminé à réaliser les cibles de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition¹⁸. La Côte d'Ivoire a rejoint le mouvement Renforcer la nutrition en 2013 et a créé en 2016 un Conseil national pour la nutrition dirigé par le Premier ministre afin d'assurer la coordination des activités

¹³ Ministère du plan et du développement. 2017. Plan national de développement 2016-2020.

¹⁴ Examen stratégique national Faim zéro pour la Côte d'Ivoire (2018).

¹⁵ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2017. *2017 Global Hunger Index: The Inequalities of Hunger*. Disponible à l'adresse www.globalhungerindex.org/pdf/en/2017.pdf.

¹⁶ Institut national de la statistique. 2015. Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire.

¹⁷ Cabinet du Premier ministre. 2017. Examen stratégique national Faim zéro, p. 23.

¹⁸ Voir <https://scalingupnutrition.org/fr/progres-et-impact/decennie-daction-des-nations-unies-pour-la-nutrition/>, 2016.

nutritionnelles à un haut niveau. Les indicateurs nutritionnels se sont améliorés entre 2012 et 2016; cela étant, 16,7 pour cent des enfants présentaient une insuffisance pondérale à la naissance en 2016¹⁹. Le taux de retard de croissance s'élevait à 29,6 pour cent dans le nord et à 25,6 pour cent dans l'ouest²⁰, même si, globalement, les taux ont diminué, passant de 29,8 pour cent en 2012 à 21,6 pour cent en 2016. Chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence de l'émaciation est passée de 7,5 pour cent à 6 pour cent au cours de la même période. Pour tous ces indicateurs, les garçons sont plus touchés que les filles²¹. Parmi les femmes de 15 à 49 ans, la prévalence de la malnutrition aiguë est de 7,7 pour cent²². Environ 24,5 pour cent des personnes vivant avec le VIH souffrent de malnutrition, un chiffre en légère baisse depuis 2009, mais qui n'en reste pas moins un sujet de préoccupation majeur²³.

10. L'anémie touche 75 pour cent des enfants de moins de 5 ans, 54 pour cent des femmes en âge de procréer et 30 pour cent des hommes de 15 à 49 ans. La Côte d'Ivoire, comme de nombreux pays de la région, souffre du double fardeau de la malnutrition: le surpoids et l'obésité sont en hausse, et touchent 25,6 pour cent des femmes en âge de procréer.
11. Pour l'Ivoirien moyen, 65 pour cent des apports énergétiques quotidiens proviennent des racines, des tubercules et des céréales, signe d'un manque de diversité du régime alimentaire. À l'échelle nationale seuls 14,3 pour cent des enfants de 6 à 23 mois ont un apport alimentaire minimum acceptable, ce taux tombant à 5,7 pour cent dans le nord²⁴. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire consomment des protéines animales deux jours par semaine et des fruits et légumes deux à trois jours par semaine, une consommation inférieure à la consommation de céréales et de tubercules (trois à six jours par semaine) et à la consommation d'huile (trois à quatre jours par semaine). Les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave ne consomment quasiment aucun fruit ni aucune protéine animale²⁵.
12. Les pratiques nutritionnelles pâtissent du faible niveau de l'enseignement scolaire, en particulier chez les femmes, dont seulement 25 pour cent savent lire et écrire dans les zones rurales, contre 45 pour cent en moyenne à l'échelle nationale²⁶. L'éducation est de mauvaise qualité, surtout dans les régions rurales du nord où les taux de scolarisation sont les plus bas. Le taux brut de scolarisation dans les écoles primaires a progressé, passant de 85,7 pour cent à 95,4 pour cent au cours des quatre dernières années, mais il persiste de fortes disparités entre les régions. Le taux net de scolarisation dans les écoles primaires à l'échelle nationale a augmenté, passant de 72,9 pour cent en 2012 à 91 pour cent en 2016 (90,1 pour cent chez les filles et 92 pour cent chez les garçons)²⁷. En 2015, le Gouvernement a institué l'école gratuite obligatoire pour tous les enfants jusqu'à 16 ans et mis en place un plan stratégique pour améliorer le niveau d'instruction des filles²⁸, qui visait à appuyer et à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études des filles dans

¹⁹ Ministère du plan et du développement. 2017. *La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire* (2016).

²⁰ Ministère de la santé et de l'hygiène publique. Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (2011-2012).

²¹ Ministère du plan et du développement. 2017. *La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire* (2016).

²² Ibid., p. 19.

²³ École nationale des sous-officiers d'active. 2015.

²⁴ Ministère du plan et du développement. 2017. *La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire* (2016), p. 18.

²⁵ Institut national de la statistique. 2016. Enquête de suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire (SAVA 2016).

²⁶ Cabinet du Premier ministre. 2016. *Rapport d'état sur le système éducatif national* (2016).

²⁷ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. 2017.

²⁸ Plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles, 2016-2018.

- l'enseignement primaire jusqu'à 16 ans, à lutter contre la violence fondée sur le genre et à renforcer la coordination pour pérenniser le programme.
13. Parmi les autres facteurs touchant la nutrition, on citera la méconnaissance des bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène ainsi que les croyances socioculturelles qui font que la consommation de certains aliments est considérée comme taboue par certaines personnes en fonction de leur sexe et de leur âge.
 14. *Doubler la productivité et les revenus des petits producteurs alimentaires.* En Côte d'Ivoire, la majorité des producteurs d'aliments (2 300 000) sont des femmes²⁹. On estime que 75 pour cent des Ivoiriens dépendent d'activités agricoles pour subvenir à leurs besoins essentiels³⁰ et que 77 pour cent mènent une activité informelle, telle qu'un emploi indépendant dans une exploitation familiale ou la vente de biens et de services³¹. Ces activités sont généralement moins productives sur le plan économique. L'agriculture est dominée par des pratiques de culture de subsistance et des pratiques de culture manuelle nécessitant une main-d'œuvre importante, qui sont adoptées par des petits producteurs cultivant 84 pour cent des terres arables³².
 15. La superficie moyenne d'une exploitation agricole est comprise entre 0,5 hectare et 3 hectares, et les producteurs vivriers n'ont guère, voire jamais, accès aux semences améliorées, aux engrais ou aux pesticides. Les agricultrices sont touchées de manière disproportionnée du fait de leurs difficultés d'accès au crédit, au travail, au capital et au savoir-faire. Quatre-vingt-dix pour cent des ménages dépendants de l'agriculture sont dirigés par un homme et 8 pour cent seulement des femmes possèdent des terres, alors qu'elles assurent 75 pour cent de la production alimentaire de base au niveau des ménages³³. Les rendements des terres détenues par des femmes sont inférieurs à ceux des terres détenues par des hommes, même si cet écart de productivité a diminué, passant de 43 pour cent en 2008 à 24 pour cent en 2016, principalement en raison d'une augmentation de l'utilisation d'engrais fournis aux ménages dirigés par une femme.
 16. Plus de 70 pour cent des ménages de petits exploitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté d'après les estimations³⁴, et 34 pour cent vivent dans l'extrême pauvreté³⁵, la pauvreté touchant davantage les femmes (47,4 pour cent) que les hommes (45,4 pour cent). La petite agriculture vivrière continue de pâtir d'un manque de soutien par rapport au secteur de la culture commerciale, lequel est bien développé³⁶. Ce facteur, conjugué aux problèmes d'accès à des intrants de qualité, à la terre, à l'eau, à l'énergie, au crédit et aux marchés, continue d'avoir un effet négatif sur la productivité et les revenus des petits producteurs, surtout en ce qui concerne la gestion des pertes après récolte et l'accès aux marchés. Les femmes représentent la majorité des travailleurs, mais, étant donné que leur travail est souvent non rémunéré, ces problèmes les touchent davantage elles et leur ménage.

²⁹ Examen stratégique national Faim zéro, 2018; données ventilées par sexe non disponibles.

³⁰ Données ventilées par sexe et par âge non disponibles.

³¹ Banque mondiale. 2017. *Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté: un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*.

³² Ministère de l'agriculture et du développement rural. 2017. Recensement des exploitations et exploitants agricoles (2015-2016).

³³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2016. *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016: Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*. Disponible à l'adresse www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-africa-human-development-report.html.

³⁴ Gagnant moins de 2,50 dollars par jour.

³⁵ Gagnant moins de 1,25 dollar par jour.

³⁶ The Economist Intelligence Unit: Côte d'Ivoire Country Report, 2018. (Non disponible en ligne).

17. *Viabilité des systèmes alimentaires et pratiques agricoles résilientes.* De par sa situation agroécologique favorable et ses abondantes ressources en eau, la Côte d'Ivoire a les moyens d'assurer son autosuffisance vivrière à l'échelle nationale, y compris pour les aliments de base que sont le riz et le maïs. Or, entre 2010 et 2012, les importations de riz ont augmenté de 51 pour cent et celles de maïs de 43 pour cent³⁷. Les chaînes de valeur alimentaires sont mal organisées, et les pertes après récolte atteignent 40 pour cent pour les principaux produits de base. L'agriculture vivrière se caractérise par une faible productivité, la dégradation de l'environnement et des risques élevés de contamination des aliments par des eaux polluées et du fait de l'utilisation inadéquate de pesticides.
18. Les systèmes alimentaires sont de plus en plus souvent perturbés par les dérèglements climatiques, le déboisement à grande échelle et des pratiques agricoles non durables telles que les techniques de culture sur brûlis. Le pays a perdu jusqu'à 80 pour cent de son couvert forestier, ce qui a eu des effets négatifs sur le climat et la durabilité agricole, notamment une perte de fertilité des sols, la diminution des précipitations, la réduction du débit des cours d'eau et de la concentration en eaux souterraines dans certaines régions ainsi que des pluies extrêmes et des inondations dans d'autres.
19. L'examen stratégique national Faim zéro a souligné qu'il était important d'encourager des mesures visant à améliorer la résilience de l'agriculture par l'optimisation de la gestion des ressources hydriques, l'adaptation des calendriers cultureux, l'utilisation de variétés résistantes à la sécheresse, la lutte contre le déboisement et l'adoption de techniques de rétablissement de la fertilité des sols.

Environnement macroéconomique

20. Après cinq ans de forte croissance, l'économie ivoirienne montre des signes de fléchissement, ce qui a des incidences sur la gestion de la politique budgétaire et entraîne une réduction des dépenses publiques, dont les femmes pâtissent de manière disproportionnée. Néanmoins, la Côte d'Ivoire demeure l'une des économies les plus solides du continent, et ses perspectives économiques sont favorables dans un avenir prévisible. Il sera indispensable de remédier aux inégalités de genre pour assurer une croissance inclusive.

Principaux liens intersectoriels

21. Le Plan national de développement pour 2016-2020 constitue le cadre de référence des projets de développement des secteurs public et privé. Il ouvre la voie au dialogue politique et à l'élaboration de directives visant à donner à la Côte d'Ivoire les moyens d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2020 et de réaliser les ODD. Le taux élevé de pauvreté, qui a légèrement baissé entre 2008 et 2015, passant de 49 pour cent à 46 pour cent, continuera d'influer sur ce processus³⁸.
22. L'élimination de la malnutrition est l'une des priorités du Plan national de développement. Le Gouvernement, sous la direction du Ministère de la santé et de l'hygiène publique, a élaboré et adopté un Plan national multisectoriel de nutrition pour 2016-2020, qui comprend des mesures destinées à lutter contre le VIH et le paludisme.
23. La prévalence du VIH a reculé, passant de 3,7 pour cent en 2012 à 2,8 pour cent en 2016. La prévalence chez les femmes adultes est de 3,7 pour cent, contre 1,9 pour cent chez les hommes adultes. Le paludisme a diminué, passant de 50 pour cent en 2010 à 33 pour cent en 2014, mais on ne dispose pas de données ventilées par sexe et par âge³⁹. Les chiffres ventilés les plus récents remontent à 2012, date à laquelle la prévalence chez les enfants de

³⁷ Examen stratégique national Faim zéro pour la Côte d'Ivoire (2018).

³⁸ PNUD. 2016. Human Development Report on Côte d'Ivoire.

³⁹ Ministère de la santé et de l'hygiène publique. 2016. Plan national de développement sanitaire 2016-2020.

0 à 59 mois ainsi que chez les filles et les femmes enceintes et allaitantes de 15 à 49 ans s'élevait à 18 pour cent d'après les estimations⁴⁰.

24. La question des inégalités de genre n'a toujours pas trouvé de réponse adéquate. Les femmes demeurent sous-représentées dans les organes décisionnels⁴¹. Le taux de chômage des femmes (11,9 pour cent) est supérieur à celui des hommes (7,4 pour cent), et les femmes occupent à peine 8,6 pour cent des emplois salariés.
25. Les inégalités généralisées réduisent les possibilités d'éducation et d'emploi des jeunes (femmes et hommes). À l'échelle nationale, 23,2 pour cent des gens sont au chômage; 54,2 des chômeurs ont entre 14 et 34 ans. Une grande partie des femmes et des hommes au chômage sont des jeunes en transition qui sortent de l'école et recherchent un emploi à plein temps⁴².

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

26. L'examen stratégique Faim zéro a permis de répertorier les défis suivants qu'il faudra relever pour réaliser l'ODD 2 en Côte d'Ivoire:
 - *Accès à la nourriture.* L'absence de données ventilées par sexe et par âge fait qu'il est difficile de mettre le doigt sur les difficultés respectives des femmes et des hommes, ou encore des filles et des garçons, en matière d'accès à la nourriture. Divers problèmes se posent: manque de cohérence des projets en faveur de la sécurité alimentaire; manque de reconnaissance du rôle des petits producteurs en matière de sécurité alimentaire lors de l'élaboration des politiques commerciales et budgétaires; et insuffisance de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données pour identifier les personnes vulnérables.
 - *Nutrition.* De nombreux secteurs – y compris l'agriculture et la protection sociale – pourraient contribuer à l'obtention d'effets directs dans le domaine de la nutrition au moyen d'initiatives à dimension nutritionnelle, mais ce potentiel demeure inexploité. Plusieurs obstacles entravent toutefois les progrès: action cloisonnée des ministères intervenant sur des questions interdépendantes telles que la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et l'éducation; faible ampleur des initiatives d'enrichissement des aliments; portée insuffisante des initiatives de communication visant à faire évoluer la société et les comportements sur les questions relatives à la diversité du régime alimentaire, à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments; et manque d'attention portée aux adolescentes.
 - *Productivité des petits exploitants et systèmes alimentaires durables.* Il devient urgent d'aider les petits exploitants, femmes et hommes, à mettre en place des chaînes de valeur de cultures vivrières leur permettant de produire des céréales, des racines et tubercules, des légumes et des protéines animales à haut rendement de manière durable et autosuffisante. On relève d'autres freins potentiels: un manque chronique de ressources financières et humaines pour les intrants ainsi que pour les services de vulgarisation et de recherche; le manque d'investissements systématiques dans les infrastructures pour améliorer les capacités de production, de stockage et de transport et l'accès aux marchés; la répartition inéquitable des terres, au détriment en particulier des femmes et des jeunes; l'inadéquation des compétences en matière de gestion

⁴⁰ Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (2011-2012). Disponible à l'adresse www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR272/FR272.pdf.

⁴¹ Ministère du plan et du développement. 2017. Plan national de développement 2016-2020.

⁴² Banque mondiale. 2017. *Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté: un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*. Données ventilées non disponibles.

durable des écosystèmes; et l'absence d'une démarche systématique de lutte contre les inégalités de genre.

- *Protection sociale.* Les ressources investies dans la protection sociale tenant compte de la problématique femmes-hommes sont insuffisantes. La couverture du programme national de repas scolaires et des programmes de filets de sécurité est limitée, et les synergies entre les programmes de filets de sécurité sont peu développées. Parmi les autres obstacles, on citera les problèmes de mise en œuvre d'une stratégie destinée à étendre les filets de sécurité aux populations rurales et la nécessité de politiques en matière de filets de sécurité plus inclusives et plus équitables, y compris pour les repas scolaires.

1.4 Grandes priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

27. La vision du Gouvernement à l'horizon 2040 définit la Côte d'Ivoire comme étant une "puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde", où chacun peut atteindre son plein potentiel, où une attention particulière est portée aux personnes les plus vulnérables et où l'on s'emploie à combler les écarts dus à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition, au manque d'instruction et aux inégalités de genre⁴³.
28. L'un des piliers de cette vision a débouché sur la Stratégie nationale de protection sociale pour 2015-2020, laquelle vise à protéger les groupes les plus vulnérables au moyen de filets de protection sociale tenant compte de la problématique femmes-hommes, en mettant progressivement en place un système de protection sociale qui renforce les capacités dont ces groupes ont besoin pour atténuer les risques. Le PAM appuie la mise en œuvre de cette stratégie à travers le soutien qu'il apporte au programme de repas scolaires et aux regroupements de petites agricultrices, tout en aidant l'ensemble des parties prenantes à atteindre l'ODD 2 et à instaurer un système alimentaire national pérenne.
29. Des progrès ont été accomplis dans la transformation du secteur agricole en un moteur de croissance économique et une priorité pour l'investissement public, comme en témoigne le Programme national d'investissement agricole pour 2018-2025. Cela étant, les investissements réalisés sous la direction du Gouvernement se sont concentrés sur le renforcement de l'appui fourni au secteur de la transformation agricole afin d'augmenter la valeur marchande des cultures commerciales telles que le cacao et les noix de cajou⁴⁴. Seulement 8 pour cent des ménages dirigés par une femme produisent des récoltes destinées à l'exportation, et l'écart de productivité entre les hommes et les femmes est élevé pour les cultures vivrières (34 pour cent en 2016 contre 17 pour cent pour les cultures d'exportation produites par des femmes). En 2016, les agricultrices ont utilisé 1,9 fois moins d'engrais et 1,7 fois moins de pesticides que les hommes, ce qui a limité la productivité de leurs cultures vivrières et commerciales⁴⁵. Les investissements publics destinés à améliorer la production de semences certifiées portent essentiellement sur les cultures commerciales⁴⁶.
30. Le Plan national multisectoriel de nutrition définit plusieurs priorités: renforcement, dans l'ensemble du pays, de la sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles et aux mesures de prévention de la malnutrition; amélioration de la lutte contre la malnutrition, y

⁴³ Ministère du plan et du développement. 2016. *Étude nationale prospective "Côte d'Ivoire 2040"*.

Banque mondiale. 2017. *Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté: un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*. Les données ne sont pas ventilées par sexe dans le rapport.

⁴⁵ Banque mondiale. 2017. *Situation économique en Côte d'Ivoire: Et si l'émergence était une femme?*

⁴⁶ Plan national de développement 2016-2020.

compris au moyen d'approches communautaires; augmentation des disponibilités d'aliments nutritifs et diversifiés et amélioration de l'accès à ces derniers; renforcement de la résilience des ménages face aux crises alimentaires et nutritionnelles; et promotion d'une bonne nutrition et d'une gouvernance plus efficace dans ce secteur.

31. Le Gouvernement a élaboré, avec l'appui du PAM, sa première politique nationale d'alimentation scolaire, qui couvre la période 2018-2025⁴⁷. Cette politique prévoit que, d'ici à 2025, tous les enfants d'âge scolaire fréquenteront l'école et recevront chaque jour un repas chaud équilibré sur le plan nutritionnel. La réalisation des objectifs fixés en matière de santé, de nutrition, de production locale et de protection de l'environnement contribuera à la mise en place d'un système d'éducation équitable incluant les deux sexes. L'initiative phare menée par le Gouvernement "une école, une cantine, un groupement d'agriculteurs" continue d'œuvrer en faveur de la pérennisation du programme de repas scolaires et montre que le Gouvernement est résolu à donner plus de moyens aux groupements d'agriculteurs locaux (en particulier ceux dirigés par des femmes).

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

32. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2017-2020 est en parfaite adéquation avec le Plan national de développement et tire profit des atouts respectifs de chaque organisme des Nations Unies opérant en Côte d'Ivoire. Les domaines prioritaires sont le renforcement de l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la nutrition; l'amélioration des mécanismes de protection sociale; le renforcement des institutions nationales; et l'augmentation de la résilience face aux changements climatiques et aux aléas naturels. Ces priorités sont transposées sous la forme de trois résultats stratégiques: une gouvernance plus efficace et une cohésion sociale plus grande; le développement du capital humain grâce à l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale; et le développement durable à travers la promotion de politiques publiques garantissant des schémas de production et de consommation durables et appuyant la lutte contre le changement climatique.
33. Le PNUAD comprend des mesures destinées à prendre en compte la protection et la problématique femmes-hommes dans tous les aspects du soutien apporté au Gouvernement, en s'attaquant à la violence fondée sur le genre, aux inégalités de genre, à la discrimination et à l'exclusion.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

34. Lors de l'élaboration du PSP, le bureau de pays a organisé régulièrement des consultations et des ateliers avec les interlocuteurs gouvernementaux, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes. Ces consultations, conjuguées à l'examen des évaluations et des études portant sur les activités du PAM en Côte d'Ivoire, ont jeté les bases des opérations à venir. Les études et les évaluations en question sont les suivantes: une évaluation décentralisée consacrée à l'intervention prolongée de secours et de redressement 200464 (janvier 2018); une synthèse des évaluations des opérations menées dans les pays relevant du Bureau régional de Dakar (août 2017); et une évaluation à mi-parcours du projet de développement 200465 (décembre 2015). Une évaluation décentralisée à mi-parcours de l'appui apporté par le PAM au programme de repas scolaires et financé par le Département de l'agriculture des États-Unis devrait être terminée d'ici à décembre 2018.

⁴⁷ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. 2018. Politique nationale d'alimentation scolaire (2018-2025).

35. Il ressort de ces évaluations et consultations que les activités conduites par le PAM en Côte d'Ivoire en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont jugées utiles, et que le PAM présente les avantages comparatifs suivants:
- a) rôle de chef de file dans le secteur de la nutrition, ce qui en fait un partenaire de choix dans l'appui à la mise en œuvre par le Gouvernement du Plan national multisectoriel de nutrition;
 - b) présence dans les zones du pays qui sont les plus exposées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et où les taux d'achèvement du cycle primaire sont faibles;
 - c) partenariat étroit avec le Gouvernement ainsi qu'avec les comités techniques et les comités de coordination nationaux et interinstitutions, et partenariats solides avec d'autres organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG). La cohérence des interventions et les partenariats complémentaires sont l'épine dorsale de l'intervention du PAM en Côte d'Ivoire;
 - d) efficacité de la mise en place et du soutien des programmes de repas scolaires ainsi que de l'appui apporté dans les domaines de la nutrition (prévention de la malnutrition), de la résilience (groupements de production agricole) et du renforcement des capacités (repas scolaires, chaîne d'approvisionnement, gestion des entrepôts, évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition et constitution de bases de référence);
 - e) bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience concernant la transition vers un programme de repas scolaires pris en charge par le pays; coordination des distributions d'aliments sur ordonnance à l'intention des personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral; mise en place d'actions contribuant à transformer les relations entre les sexes pour s'attaquer aux inégalités qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition; gestion des interventions rapides dans les situations d'urgence (déplacements de populations); et recours aux activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs et aux transferts de type monétaire pour rétablir la cohésion sociale (pour les personnes rapatriées dans l'ouest du pays).
36. Les parties prenantes ont souligné que, malgré des contraintes de financement considérables, les activités du PAM s'étaient révélées indispensables au respect des priorités nationales en matière d'action humanitaire et de développement. Le PAM est bien placé pour continuer d'apporter une contribution utile au cours des années à venir, en particulier par le soutien équitable qu'il fournit aux petits exploitants dans le cadre du programme de repas scolaires.
37. Il a été recommandé d'améliorer les domaines suivants:
- a) *Viabilité des initiatives en faveur de la résilience*: s'attacher à permettre aux ménages d'améliorer durablement leurs moyens d'existence en renforçant les partenariats pour veiller à la complémentarité des activités et faire en sorte que les bénéficiaires prennent en main les actifs créés par l'ensemble de la communauté.
 - b) *Rôle de coordination du PAM*: continuer d'apporter un appui et de participer aux systèmes et plateformes de coordination multisectoriels et multipartites, notamment dans le domaine de la nutrition.
 - c) *Incidence sur la nutrition*: veiller à ce que toutes les interventions comportent une dimension nutritionnelle. S'attacher à renforcer l'incidence du programme national de repas scolaires sur la communication visant à faire évoluer la société et les comportements et à appuyer l'enrichissement des produits alimentaires locaux.

- d) *Problématique femmes-hommes*: améliorer l'analyse de la problématique femmes-hommes et le ciblage dans toutes les opérations. Renforcer les capacités du personnel du PAM et des partenaires en matière de problématique femmes-hommes et continuer d'autonomiser les femmes rurales par l'intermédiaire des groupements d'agricultrices des services, des institutions et des marchés.
 - e) *Systèmes d'information et de suivi*: renforcer les capacités du Gouvernement à mener des analyses régulières et à gérer les mécanismes de suivi et les systèmes permettant aux bénéficiaires de faire part de leurs observations sur la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment en ce qui concerne le programme de repas scolaires. Il est essentiel de veiller à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation systématiques de données ventilées par sexe et par âge pour toutes les initiatives nationales en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
 - f) *Mécanismes de protection sociale*: renforcer les mécanismes de protection sociale en reliant la Stratégie nationale de protection sociale à la stratégie d'alimentation scolaire pour venir en aide aux enfants de familles vulnérables sur le plan financier.
38. Les systèmes d'information et de suivi font partie de l'engagement que le PAM a pris en vue d'appuyer les approches menées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, qui contribuent à transformer les relations entre les sexes et sont fondées sur des données factuelles. Le PAM aidera le Gouvernement à réaliser des études visant à mesurer l'effet de l'appui apporté aux groupes communautaires, la viabilité des regroupements d'agricultrices et l'efficacité du programme de repas scolaires.

2.2 Potentialités pour le PAM

39. L'approche globale adoptée dans le cadre du Plan national multisectoriel de nutrition permet au PAM et à d'autres partenaires de développement de s'attaquer aux causes profondes de la malnutrition au niveau des communautés. Combiné à la solide stratégie d'investissement agricole du Gouvernement, le plan offre au PAM une occasion unique de fournir une assistance technique afin de promouvoir des solutions durables et inclusives aux problèmes de la faim et de la malnutrition, en prêtant une attention particulière à la satisfaction des besoins des femmes, des filles et des garçons d'âge scolaire et des personnes vivant avec le VIH en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel. Le Gouvernement ambitionne de transformer et de moderniser le secteur agricole au moyen d'investissements substantiels au cours des sept prochaines années. Cela exigera des efforts considérables pour renforcer les capacités des petits exploitants et leur permettre de contribuer à la mise en place de systèmes alimentaires et de chaînes de valeur efficaces et équitables.
40. Les bonnes pratiques adoptées actuellement par le PAM pour renforcer les capacités à petite échelle des regroupements d'agricultrices peuvent être reproduites à diverses fins: pérenniser le programme de repas scolaires; augmenter et diversifier la production vivrière; réduire la malnutrition grâce à l'augmentation de l'offre d'aliments nutritionnellement riches et aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements; augmenter les revenus des agriculteurs; promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au moyen de cours d'alphabétisation fonctionnelle et de formations leur permettant d'acquérir des compétences de base en matière de comptabilité et d'organisation coopérative; et offrir la possibilité de mettre en place des activités d'adaptation au changement climatique. Le Gouvernement et les partenaires accueillent favorablement cette approche et approuvent l'engagement durable du PAM consistant à transposer ce modèle à plus grande échelle parmi les communautés d'agriculteurs dans les zones où des liens peuvent être établis avec le programme de repas scolaires.

41. De par son rôle reconnu de chef de file dans le secteur de la nutrition, le PAM est bien placé pour aider le Gouvernement à mettre en œuvre la stratégie nationale d'enrichissement des aliments et à adapter l'éducation nutritionnelle en élaborant et en appliquant une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en particulier à l'intention des enfants des écoles maternelles et primaires.
42. L'engagement renouvelé du Gouvernement en faveur du rétablissement des études nationales portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition à partir de 2019 contribuera à combler le déficit d'information dans plusieurs secteurs, et rendra la collecte et l'analyse des données plus systématiques. Tirant parti de son expertise en matière de données et de son utilisation des technologies innovantes, le PAM fournira un appui technique pour renforcer des systèmes d'information nationaux relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition, qui seront adaptés à la problématique femmes-hommes et à l'âge des bénéficiaires.

2.3 Réorientations stratégiques

43. Le présent PSP met en évidence la nature changeante de l'appui apporté par le PAM en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Côte d'Ivoire. Le PAM passera de la fourniture d'une assistance alimentaire directe à une collaboration dans le cadre d'un partenariat technique noué avec le Gouvernement afin de renforcer les capacités institutionnelles nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des programmes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et d'améliorer la résilience des communautés en situation d'insécurité alimentaire. L'intervention du PAM s'inscrit pleinement dans le Plan national multisectoriel de nutrition et dans le programme de repas scolaires. Ensemble, ils contribueront à la réalisation des objectifs nationaux dans les domaines de la nutrition, de l'éducation et de la sécurité alimentaire, et offriront un socle solide sur lequel il sera possible de s'appuyer pour renforcer la résilience des ménages et des communautés et l'autonomisation des femmes.
44. L'examen stratégique national Faim zéro a permis de constater que les politiques et les programmes nationaux en vigueur de lutte contre la faim et la malnutrition sont complets, mais que les capacités techniques nécessaires pour les coordonner et les mettre en œuvre demeurent problématiques. Le PAM a fourni une assistance technique au Gouvernement pour aider celui-ci à élaborer ces politiques et plans nationaux en matière de repas scolaires, de nutrition et de protection sociale. Tout au long de la mise en œuvre du présent PSP, le PAM soutiendra le développement des capacités nationales à tous les niveaux afin de transférer progressivement les programmes qu'il gère au Gouvernement, en mettant l'accent sur la préparation aux situations d'urgence, les interventions nutritionnelles globales et les systèmes alimentaires durables, qui intègrent de réels moyens en matière de problématique femmes-hommes. Le nombre de bénéficiaires aidés directement par le PAM diminuera progressivement pendant la période couverte par le PSP à mesure que les programmes gouvernementaux prendront le relais.
45. La mise en œuvre et la coordination du Plan national multisectoriel de nutrition seront renforcées par l'application du modèle des communes de convergence⁴⁸. Le PAM continuera d'appuyer et de promouvoir le déploiement de cet outil de diagnostic communautaire pour guider l'action collective locale. Il encouragera également l'inclusion équitable des petits exploitants marginalisés afin de leur permettre de bénéficier des installations et des services des neuf agropoles⁴⁹ créées actuellement par le Ministère de l'agriculture, qui couvriront les 31 régions de la Côte d'Ivoire.

⁴⁸ Modèle fondé sur le renforcement de la résilience, élaboré à l'origine au Niger avec l'appui d'organismes des Nations Unies.

⁴⁹ Les neuf agropoles sont des zones désignées du pays où le Gouvernement et les partenaires investiront dans des programmes agro-sylvo-pastoraux et des programmes de pêche qui respectent l'environnement et les zones

46. La viabilité du programme de repas scolaires demeure une priorité nationale de premier ordre. Le PAM poursuivra la mise en œuvre d'un plan de transition établi conjointement avec le Gouvernement. Ce plan appelle à intégrer progressivement les écoles appuyées par le PAM dans le programme de repas scolaires au cours de la période couverte par le PSP. Dans le même temps, les capacités nationales seront améliorées afin de mettre en place des modèles performants fondés sur la production locale.
47. L'application du présent PSP s'appuie sur des approches tenant compte de la nutrition et contribuant à transformer les relations entre les sexes. Dans le cadre de l'ensemble de ses activités, le PAM appuiera le renforcement des systèmes nationaux d'information et produira des données factuelles pour trouver des solutions aux problèmes de la faim et de la malnutrition, propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes et offrant un bon rapport coût-efficacité.
48. On cherchera à nouer des partenariats, en particulier avec le secteur privé, la société civile et des instituts de recherche, pour mettre en place des initiatives phares destinées à venir à bout de la faim, telles que le plan national d'enrichissement des aliments et les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements au niveau local. Des mesures en faveur de l'égalité des genres seront au cœur de ces initiatives.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

49. Le présent PSP décrit le cadre de l'action du PAM en Côte d'Ivoire de 2019 à 2023. Les effets directs stratégiques proposés se renforcent mutuellement et visent à appuyer les priorités nationales en matière de développement qui contribuent à la réalisation de l'ODD 2 (faim zéro) et de l'ODD 17 (partenariats pour la concrétisation des ODD), ainsi que des ODD 3 (vie saine), 4 (éducation de qualité) et 5 (égalité des genres).
50. La nutrition restera une priorité stratégique transversale. Le PAM s'emploiera à aider le Gouvernement à mettre en œuvre la politique nationale d'enrichissement des aliments et la stratégie nationale de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Il continuera d'assurer des services d'approvisionnement dans le cadre de l'exécution du programme national de nutrition tout en renforçant les capacités nationales nécessaires pour prendre en mains les opérations.
51. Le rôle fondamental du PAM dans l'élaboration du programme de repas scolaires en Côte d'Ivoire est largement reconnu. Le PAM s'appuiera sur ce programme pour atteindre de nombreux objectifs de développement dans les communautés où il est mis en œuvre actuellement. D'ici à 2025, le Gouvernement envisage de transposer le programme à plus grande échelle afin de couvrir 60 pour cent des écoles primaires publiques, en donnant la priorité à celles situées dans les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et où les taux de scolarisation sont faibles.
52. Le PAM maintiendra ses capacités d'intervention dans les situations d'urgence pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des populations au cours et au lendemain des crises, en prêtant attention aux groupes en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel, tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.
53. Dans tous les secteurs, le PAM renforcera les capacités nationales nécessaires pour mettre en œuvre et appliquer des politiques, des plans et des programmes équitables et inclusifs, en tirant parti de son savoir-faire interne et des partenariats noués avec ses centres

d'excellence au Brésil et en Chine. Il axera son action sur l'amélioration des capacités d'analyse de la vulnérabilité ainsi que sur le renforcement et la gestion des systèmes nationaux d'information et de suivi, afin de produire des données factuelles susceptibles d'être exploitées dans des solutions performantes aux problèmes de la faim et de la malnutrition.

54. Le renforcement des capacités sera intégré dans toutes les activités du PAM afin d'aborder les domaines transversaux de l'analyse de la sécurité alimentaire, de la préparation et de l'intervention en cas de situation d'urgence et de la gestion des chaînes d'approvisionnement. Le PAM complétera et appuiera également la conception et la gestion de systèmes de protection sociale adaptés à la problématique femmes-hommes et réactifs face aux chocs, qui seront dirigés par le Gouvernement. Des activités de formation ainsi qu'un appui technique et matériel seront assurés, et des échanges entre pairs seront organisés dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
55. Les femmes continueront de jouer un rôle central dans tous les programmes du PAM en tant que bénéficiaires et décisionnaires. Le PAM œuvrera en faveur de l'égalité des genres à travers les activités de renforcement des capacités qu'il réalisera aux côtés du Gouvernement et des partenaires afin d'amener les hommes à mettre fin aux pratiques et aux institutions discriminatoires et de favoriser le dialogue sur les politiques à mener pour lutter contre les pratiques freinant la capacité d'action et l'émancipation des femmes.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire, les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et leur famille ont accès toute l'année à une alimentation suffisante et nutritive

56. Les taux élevés persistants d'insécurité alimentaire et de malnutrition se conjuguent aux mauvais indicateurs relatifs à l'éducation dans les zones rurales. Le PAM continuera de fournir des repas scolaires nutritifs pour améliorer l'accès des enfants à la nourriture toute l'année dans les zones rurales en situation d'insécurité alimentaire. L'éducation des filles et des garçons sera appuyée au moyen de rations à emporter afin d'encourager l'achèvement du cycle primaire. Les activités d'alimentation scolaire seront planifiées et mises en œuvre par le Ministère de l'éducation (direction des cantines scolaires).

Domaines d'action privilégiés

57. Cet effet direct stratégique est fondé sur les causes profondes.

Produits escomptés

58. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants fréquentant les écoles ciblées reçoivent chaque jour où ils vont à l'école un repas sain et nutritif répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Les familles des enfants scolarisés dans les écoles ciblées reçoivent des rations à emporter ou des transferts de type monétaire, lesquels soutiennent la sécurité alimentaire des ménages et augmentent les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études.
 - Une aide à l'apprentissage est apportée aux enfants scolarisés dans les écoles ciblées afin d'améliorer leurs compétences en lecture.
 - Les enfants fréquentant les écoles couvertes par le programme de repas scolaires bénéficient du renforcement des capacités dont dispose le Gouvernement pour mettre en œuvre le programme de repas scolaires à grande échelle.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir pendant l'année scolaire des repas scolaires, des rations à emporter et des services complémentaires aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire et promouvoir l'achat d'aliments produits localement pour les repas scolaires

59. Le PAM fournira des repas scolaires à 125 000 filles et garçons jusqu'en 2020, grâce à un financement assuré par le Programme international McGovern-Dole d'alimentation pour l'éducation à l'appui du programme de repas scolaires. Le ciblage sera établi en fonction de la prévalence des faibles résultats scolaires, de la malnutrition chronique, de l'insécurité alimentaire et des disparités entre les sexes. En outre, 15 000 filles et garçons fréquentant les deux dernières années de l'école primaire recevront des rations à emporter pour augmenter le taux de poursuite des études et réduire le taux d'abandon scolaire. Selon des modalités définies avec le Ministère de l'éducation, le PAM transférera progressivement dans le programme national les écoles qu'il appuie actuellement.
60. Les enfants d'âge scolaire ciblés bénéficieront de services complémentaires tels que les potagers scolaires, le déparasitage, des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et des outils et du matériel pédagogiques, notamment des activités de formation destinées aux enseignants et aux directeurs d'établissement afin d'améliorer l'enseignement de la lecture. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le PAM fournira des modules sur les questions de santé sexuelle et reproductive, y compris le VIH, au moyen du modèle des communes de convergence. Les écoles continueront de fabriquer et d'utiliser des fourneaux à bon rendement énergétique afin de pérenniser un programme de repas scolaires intelligent face au climat.
61. Dans le même temps, le PAM s'emploiera à renforcer les capacités des groupements de petits exploitants créés à proximité des écoles et appuyés au titre de l'effet direct stratégique 4 pour accroître la contribution des communautés au programme de repas scolaires. Le PAM recueillera des données factuelles concernant le rapport coût-efficacité et soutiendra la transposition à plus grande échelle d'un modèle de repas scolaires utilisant la production locale, tenant compte de la problématique femmes-hommes et prenant en compte la dimension nutritionnelle, conformément à la stratégie nationale de pérennisation "une école, une cantine, un groupement d'agriculteurs". Le PAM favorisera l'achat d'aliments produits localement à des petits exploitants et contribuera ainsi à la diversification des repas scolaires et au renforcement de la participation des communautés. L'assortiment alimentaire des repas scolaires sera davantage diversifié, lorsque cela sera possible, en y intégrant des aliments enrichis localement.

Effet direct stratégique 2: Les populations touchées par des crises disposent de nourriture pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises

62. Pendant la période couverte par le PSP, le PAM maintiendra les capacités dont il dispose pour faire face aux situations d'urgence, en étroite coordination avec le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté, d'autres organismes des Nations Unies et d'autres acteurs des interventions d'urgence, afin de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des femmes, des filles, des hommes et des garçons touchés. Pour faire face à ces situations d'urgence, des transferts de produits alimentaires et des transferts de type monétaire seront assurés, selon qu'il convient, dans le cadre d'approches tenant compte de la problématique femmes-hommes et prenant en considération la dimension nutritionnelle.

Domaines d'action privilégiés

63. Cet effet direct stratégique est fondé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

64. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations touchées par des crises reçoivent en temps voulu une nourriture suffisante ou des transferts de type monétaire qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats.
 - Les populations touchées par des crises bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin d'améliorer les pratiques relatives à la nutrition.
 - Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes vivant avec le VIH et leur famille touchés par des crises reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés adéquats et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin de prévenir la malnutrition aiguë modérée.

Activités essentielles

Activité 2: Proposer aux populations touchées un programme d'assistance intégré composé d'une assistance alimentaire, d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de distributions d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants de 6 à 59 mois, aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes et aux personnes vivant avec le VIH pour améliorer l'accès à la nourriture et prévenir la malnutrition

65. Les femmes, les filles, les hommes et les garçons ciblés en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel recevront une assistance – y compris sous la forme d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes – lors des situations d'urgence soudaines. Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes vivant avec le VIH et leur famille recevront des suppléments nutritionnels spécialisés destinés à prévenir la malnutrition.
66. L'assistance est conçue pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des bénéficiaires ciblés et faire en sorte que leurs droits soient compris et respectés. Elle comprend des mesures visant à prévenir la violence fondée sur le genre ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles. Un mécanisme de réclamation et de remontée d'informations sera mis en place conformément à l'engagement du PAM en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées par des crises.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2023, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées – en particulier les enfants, les femmes en âge de procréer et les personnes vivant avec le VIH – s'améliore

67. Le PAM veillera à mettre en œuvre le Plan national multisectoriel de nutrition en tenant compte de la problématique femmes-hommes, et mettra l'accent sur la stratégie nationale d'enrichissement des aliments, l'élaboration d'un programme d'éducation nutritionnelle à l'intention des écoles primaires, le déploiement à l'échelle nationale d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et l'application du modèle des communes de convergence dans les districts prioritaires. La production de données factuelles, la documentation et le partage des bonnes pratiques seront des éléments clés de la réalisation de cet objectif stratégique.

Domaines d'action privilégiés

68. Cet effet direct stratégique est fondé sur les causes profondes.

Produits escomptés

69. Six produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations ciblées bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui améliorent les connaissances et contribuent à l'adoption de régimes sains fondés sur des aliments nutritifs locaux.
 - Les populations ciblées dans les zones où la malnutrition constitue un lourd fardeau bénéficient équitablement des capacités renforcées du Gouvernement en matière d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, lesquelles encouragent une amélioration des pratiques nutritionnelles contribuant à transformer les relations entre les sexes.
 - Les populations ciblées bénéficient de l'accroissement de la capacité des entreprises locales et des industries de transformation des aliments à produire et à commercialiser des aliments nutritifs spécialisés et des aliments enrichis sûrs et de grande qualité, tels que le riz et l'attiéké, à des prix abordables.
 - Les populations ciblées bénéficient de l'amélioration de l'accès à des aliments locaux enrichis, nutritifs et sains pour subvenir à leurs besoins nutritionnels essentiels.
 - Les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui souffrent de malnutrition bénéficient de programmes nutritionnels fondés sur des données factuelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes et contribuant à transformer les relations entre les sexes.
 - Les élèves des écoles primaires bénéficient dans tout le pays d'un programme d'enseignement primaire renforcé qui comprend des cours d'éducation nutritionnelle.

Activités essentielles

Activité 3: Appuyer la mise en œuvre du programme national de nutrition en mettant l'accent: sur l'élaboration et l'application d'une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui soit adaptée à la problématique femmes-hommes; sur la mise en place de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments de base consommés de manière régulière; sur l'amélioration du programme d'enseignement primaire afin d'y intégrer la nutrition; et sur la production de données factuelles concernant les activités menées dans le cadre du Plan national multisectoriel de nutrition

70. Le PAM aidera le Conseil national pour la nutrition à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui sera fondée sur des approches communautaires participatives innovantes, inclusives et équitables destinées à remédier aux différences et inégalités associées au genre et à l'âge ainsi qu'aux problèmes liés à la faim et à la malnutrition. Les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements cibleront également les centres de services sanitaires décentralisés et les acteurs locaux au moyen d'émissions de radio et de plateformes communautaires portant sur l'importance des aliments nutritifs produits localement et des bonnes pratiques de santé maternelle et infantile pendant les 1 000 premiers jours de la vie. Des démonstrations culinaires utilisant des produits locaux seront organisées en suivant les directives nationales relatives aux repas scolaires. Un suivi communautaire tenant compte de la problématique femmes-hommes et portant sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans ainsi que des filles et des femmes enceintes et allaitantes fera également partie intégrante de la démarche.
71. Le PAM fournira au Gouvernement un appui technique afin de l'aider à élaborer un programme d'enseignement primaire en matière de nutrition qui tienne compte de la problématique femmes-hommes, à promouvoir de bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène et à sensibiliser davantage les écoliers au VIH. Ce travail sera mené en partenariat

avec le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le Ministère de la santé et de l'hygiène publique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

72. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre la stratégie nationale d'enrichissement des aliments dans le cadre d'une campagne nationale destinée à promouvoir la consommation d'aliments enrichis et biofortifiés (farine pour enfants, riz et attiéké, par exemple) transformés par des producteurs artisanaux et industriels. La campagne s'adressera différemment aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons des communautés ciblées et lors des activités de formation destinées aux agents de santé locaux.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, les populations et les communautés ciblées disposent de moyens d'existence plus solides, sont plus résilientes face aux crises climatiques et autres et tirent profit de chaînes de valeur plus efficaces et plus équitables et de systèmes alimentaires durables

73. Le PAM appuiera les groupements et les coopératives de petits agriculteurs dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel. Compte tenu des inégalités de genre actuelles, cet appui ciblera avant tout les groupements de femmes et viendra en aide à 1 250 groupements d'agriculteurs (125 000 agriculteurs environ) au cours des cinq années de mise en œuvre du PSP. L'assistance comprendra la promotion du partage et de l'adoption de bonnes pratiques et techniques agricoles permettant d'améliorer la production et la transformation d'aliments et de réduire les pertes après récolte. L'objectif est de stimuler la production alimentaire en encourageant la demande institutionnelle publique et privée prévisible et en recherchant des plateformes de commercialisation collectives pour augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments pour les ménages ruraux. Le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement, des autres organismes ayant leur siège à Rome et du secteur privé à l'élaboration de systèmes alimentaires nationaux durables.

Domaines d'action privilégiés

74. Cet effet direct stratégique est fondé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

75. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les petits exploitants ciblés bénéficient du renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une production alimentaire durable, de l'amélioration de la résilience face au changement climatique et de la diversification du système alimentaire, sur la base du potentiel agricole local.
 - Les petits exploitants ciblés bénéficient du renforcement des capacités nécessaires pour transformer, conserver et commercialiser leur production et donc pour réduire les pertes après récolte et accéder à des marchés fiables, y compris par l'intermédiaire du programme de repas scolaires.
 - Les petits exploitants ciblés et leur famille bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui leur permettent de diversifier leur production et leur régime alimentaire et d'améliorer leur état nutritionnel.
 - Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire ciblés et leur famille reçoivent une assistance alimentaire assortie de conditions qui renforce leur sécurité alimentaire et améliore leur état nutritionnel, notamment durant la période de soudure.

- Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire ciblés et leur famille reçoivent une aide à la création et à la remise en état d'actifs qui renforce leur sécurité alimentaire et améliore leur état nutritionnel, notamment durant la période de soudure.

Activités essentielles

Activité 4: Proposer aux petits exploitants, en particulier aux groupements d'agricultrices, un programme d'assistance intégré contribuant à transformer les relations entre les sexes, comprenant une formation aux bonnes pratiques agricoles, du matériel, des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements valorisant le potentiel agricole local, la création d'actifs et une assistance alimentaire ciblée; et apporter un appui technique pour la production de données factuelles destinées à étayer l'élargissement des activités des groupements d'agriculteurs

76. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural afin de fournir une assistance technique aux petits exploitants pour renforcer leurs capacités organisationnelles et techniques et leurs capacités de résilience, de faciliter l'accès des agricultrices au développement des capacités nécessaires pour diversifier les cultures, et d'améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires, la valeur ajoutée, le contrôle de la qualité, la commercialisation collective, les équipements, les techniques et les services de vulgarisation.
77. Les innovations comprendront une aide à l'amélioration de la transformation, à la conservation, à l'utilisation de matériel de commercialisation et au recours à des techniques de stockage hermétique pour réduire les pertes après récolte et accroître la qualité des produits alimentaires. Il s'agira notamment de cibler et d'intégrer les jeunes chômeurs (femmes et hommes) vivant dans les zones rurales. Les objectifs de coordination et de participation seront atteints grâce à la mise en place de plateformes qui relieront les différents acteurs des chaînes de valeur et faciliteront l'échange d'informations sur les marchés locaux, y compris en ce qui concerne la demande émanant des institutions et du programme de repas scolaires.
78. Les campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront appuyées pour promouvoir les bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène et l'augmentation de la production et de la consommation d'aliments nutritifs et diversifiés. Pour pérenniser les résultats, le PAM mènera des évaluations et partagera les enseignements tirés et les meilleures pratiques, et étudiera les possibilités de transposition des activités à plus grande échelle en tenant compte du sexe et de l'âge des bénéficiaires.
79. Le PAM, les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ONU-Femmes et l'UNESCO rechercheront des synergies dans le cadre de leurs activités destinées à répondre aux besoins des groupements et des communautés d'agriculteurs. Le PAM encouragera la coopération Sud-Sud, en particulier dans le cadre de partenariats noués avec ses centres d'excellence au Brésil et en Chine afin de favoriser l'échange de connaissances et l'adoption des meilleures pratiques.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2023, les institutions nationales ont des capacités renforcées pour cibler et gérer plus efficacement les programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale

80. Dans le cadre de sa stratégie de transfert, le PAM s'attachera à renforcer les capacités dont le Gouvernement et les partenaires aux niveaux national, infranational et communautaire disposent pour concevoir et gérer des politiques et des programmes en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale, qui contribuent à transformer les relations entre les sexes et sont pris en charge par le pays. Son action comprendra des activités de formation et un appui technique dans les domaines de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'alerte rapide, de la conception d'assurances fondées sur un indice, de

la gestion des chaînes d'approvisionnement et de la préparation et de l'intervention en cas de situation d'urgence.

Domaines d'action privilégiés

81. Cet effet direct stratégique est fondé sur les causes profondes.

Produits escomptés

82. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations vulnérables tirent profit d'un programme national de repas scolaires élargi, performant et équitable ainsi que de mécanismes d'achats locaux qui renforcent leurs moyens d'existence et leur accès à des aliments nutritifs et à l'éducation.
- Les populations vulnérables bénéficient de systèmes d'information améliorés en matière de protection sociale, d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence, qui contribuent à améliorer leur accès à la nourriture et leur état nutritionnel.
- Les personnes bénéficient de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus solides et plus équitables qui améliorent leur accès à des aliments de qualité et leur état nutritionnel.
- Les personnes tirent profit du renforcement des capacités dont le Conseil national pour la nutrition dispose pour coordonner la mise en œuvre du Plan national multisectoriel de nutrition, ce qui contribue à améliorer leur état nutritionnel.

Activités essentielles

Activité 5: Apporter un appui technique aux activités des institutions nationales en matière d'alimentation scolaire, de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale ainsi que de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence

83. Un appui sera assuré au moyen de la coordination multisectorielle des politiques, de l'élaboration de documents stratégiques et de la mise en œuvre des stratégies et des programmes en partenariat avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes, en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de protection sociale et d'information (systèmes d'alerte rapide, notamment), des mécanismes d'achats locaux et internationaux et des chaînes d'approvisionnement alimentaire.
84. Le PAM appuiera également les activités de formation et l'échange de connaissances, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud avec le Gouvernement et d'autres partenaires sectoriels, afin de renforcer les capacités nationales de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence. Ce soutien apporté au Gouvernement comprendra des modules de formation transversaux portant sur l'intégration de mesures en faveur de l'égalité des genres et de considérations environnementales et sociales.
85. Le PAM continuera de fournir une assistance technique au Gouvernement et aux partenaires pour améliorer la mise en œuvre du programme de repas scolaires. Le centre d'excellence du PAM au Brésil maintiendra l'appui technique apporté au Gouvernement afin de renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la sensibilisation aux politiques et de la coopération. Les partenariats faciliteront la coordination et la complémentarité entre les activités du PAM et les initiatives du Gouvernement; cela permettra d'améliorer les résultats et d'élaborer des modèles susceptibles d'être reproduits et transposés à plus grande échelle. Les partenariats continentaux et régionaux conclus avec l'Union africaine et favorisés par le Gouvernement et le centre d'excellence du PAM au Brésil permettront l'échange de connaissances et la création de réseaux avec comme objectif de renforcer les capacités nationales nécessaires pour généraliser le programme de repas scolaires.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

86. Le PAM entend renforcer l'autonomie des femmes et des hommes ciblés tout en collaborant avec le Gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la malnutrition en s'attaquant aux inégalités de genre, socioéconomiques et autres. À travers la mise en œuvre du plan de transition élaboré conjointement avec le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la partie du programme de repas scolaires appuyée par le PAM et toutes ses sous-composantes seront transférées progressivement dans le programme national, lequel vient actuellement en aide à 800 000 enfants dans 6 000 écoles environ.
87. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et les partenaires pour offrir aux petits exploitants, femmes et hommes, davantage de possibilités de subsistance durables et équitables. Grâce au renforcement des capacités institutionnelles et des structures nationales de coordination en matière de nutrition, de protection sociale et de préparation aux situations d'urgence, le Gouvernement sera à même de gérer lui-même durablement des programmes en faveur de l'alimentation et de la nutrition. Les éléments probants issus de la collecte et de l'analyse systématiques des données guideront les politiques et amélioreront la conception des programmes ainsi que la gestion de services tenant compte de la problématique femmes-hommes et prenant en compte la dimension nutritionnelle assurés par le Gouvernement.

4. Modalités d'exécution

4.1. Analyse des bénéficiaires

Effet direct stratégique	Activités (par sous-composante)	Filles		Garçons		Femmes	Hommes	Total
		< 5 ans	> 5 ans < 18 ans	< 5 ans	> 5 ans < 18 ans			
1	1: Fournir pendant l'année scolaire des repas scolaires et des services complémentaires aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire		61 250		63 750	0	0	125 000
	1: Fournir pendant l'année scolaire des rations à emporter (produits alimentaires) et des services complémentaires aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire		10 050		4 950			15 000
2	2: Proposer une assistance intégrée (espèces) aux populations touchées	150	360	90	240	1 500	660	3 000
	2: Proposer une assistance intégrée (produits alimentaires) aux populations touchées	150	360	90	240	1 500	660	15 000
	2: Fournir des aliments nutritifs spécialisés aux enfants pour prévenir la malnutrition	980		1 020				2 000
	2: Fournir des aliments nutritifs spécialisés aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes pour prévenir la malnutrition					1 000	0	1 000

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ								
Effet direct stratégique	Activités (par sous-composante)	Filles		Garçons		Femmes	Hommes	Total
		< 5 ans	> 5 ans < 18 ans	< 5 ans	> 5 ans < 18 ans			
	2: Fournir des aliments nutritifs spécialisés aux personnes vivant avec le VIH pour prévenir la malnutrition	70	180	240	70	190	250	1 000
4	4: Fournir une assistance intégrée aux petits exploitants	450	750	300	600	4 500	900	7 500
Total		1 800	72 950	1 570	69 970	8 740	2 470	169 500
Total ajusté		980	62 360	1 020	64 590	6 000	1 560	136 510

88. *Effet direct stratégique 1:* Les zones géographiques seront hiérarchisées en fonction du niveau d'insécurité alimentaire, du taux brut de scolarisation, du taux brut d'achèvement des études et de la prévalence de la malnutrition chronique. Des transferts de produits alimentaires et des transferts de type monétaire assurés au niveau des ménages à l'intention des filles et des garçons fréquentant les deux dernières années de l'école primaire permettront à tous les membres de leur famille de recevoir une assistance en tant que bénéficiaires indirects. Le renforcement des capacités des fonctionnaires gouvernementaux et de la communauté améliorera la gestion et la viabilité des cantines scolaires.
89. *Effet direct stratégique 2:* L'analyse de la vulnérabilité menée sous la direction du Gouvernement⁵⁰ permettra de déceler et de cartographier les fragilités dans l'ensemble du pays. Selon la nature des crises, les outils d'évaluation du PAM seront utilisés pour identifier les ménages en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel.
90. *Effet direct stratégique 3:* Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et ciblant les mères et autres aidants qui s'occupent des jeunes enfants, les grands-parents de sexe masculin, les responsables communautaires, les groupements de femmes, les associations de jeunes et les chefs religieux (hommes et femmes) seront assurées dans les langues locales à la radio et lors de forums communautaires. Les critères de ciblage utilisés pour rechercher des producteurs d'aliments transformés seront définis avec le Gouvernement et d'autres partenaires clés présents sur le terrain.
91. *Effet direct stratégique 4:* Les outils d'évaluation du PAM seront utilisés pour identifier les ménages exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. L'étude de la vulnérabilité menée sous la direction du Gouvernement servira également à identifier les groupes éligibles. Les critères utilisés pour déterminer le potentiel de production, la prise en mains des innovations, la présence de cantines scolaires et la garantie d'un soutien de la communauté ont été définis.
92. Dans la perspective de la réalisation de tous les effets directs stratégiques, les évaluations porteront essentiellement sur la problématique femmes-hommes, l'âge et les handicaps, et les bénéficiaires seront enregistrés à l'aide de la plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE).

⁵⁰ Ministère de l'agriculture et du développement rural. *Rapport du cadre harmonisé de classification de la sécurité alimentaire.*

4.2. Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ou VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ							
	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2				Effet direct stratégique 4
	Activité 1: Repas scolaires		Activité 2: Accès à la nourriture				Activité 4: Résilience
Type de bénéficiaires	Enfants d'âge scolaire	Enfants d'âge scolaire	Distribution générale de vivres	Enfants de 6 à 59 mois	Filles et femmes enceintes et allaitantes	Personnes vivant avec le VIH	Vivres pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire				Transferts de type monétaire
Céréales	150	555,5	420				
Légumes secs	30		50				
Huile	10		30				
Sel	3		5				
Sucre							
SuperCereal			50				
SuperCereal Plus				200	200	200	
Micronutriments en poudre							
Total kcal/jour	751			806			
% kcal d'origine protéique	10			16			
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)		0,4	0,54				0,54
Nombre de jours de distribution par an	120	90	90	90	90	90	66

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	20 153	9 500 003
Légumes secs	1 910	1 076 691
Huile et matières grasses	677	639 746
Aliments composés et mélanges	374	252 950
Sel	191	25 867
Total (produits alimentaires)	23 306	11 495 256
Transferts de type monétaire	-	413 100
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	23 306	11 908 356

93. La partie du programme de repas scolaires appuyée par le PAM continuera de fournir des repas chauds composés de céréales, de légumes secs, d'huile et de sel iodé, complétés par des produits locaux selon les disponibilités. Environ 15 000 filles et garçons fréquentant les deux dernières années de l'école primaire recevront une ration à emporter de 50 kilogrammes de riz chaque trimestre. Les transferts de type monétaire seront utilisés dans les zones où les disponibilités alimentaires sont stables et où les marchés locaux fonctionnent.
94. En cas d'intervention d'urgence, le PAM fournira aux populations touchées une assistance intégrée comprenant des céréales, des légumes secs, de l'huile, du SuperCereal et du sel (ou l'équivalent en espèces). Pour prévenir la malnutrition chez les personnes touchées par une crise, le PAM fournira 200 grammes par jour de SuperCereal Plus aux enfants de 6 à 59 mois, aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes et aux personnes vivant avec le VIH. Les ménages ciblés se relevant à la suite d'une crise bénéficieront d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs qui les aideront à rétablir leurs moyens d'existence.

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

95. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, le PAM facilitera les échanges de connaissances et de savoir-faire en rapport avec des solutions durables et innovantes au problème de la faim, notamment en appuyant les programmes de repas scolaires et en améliorant les liens avec la production locale et la protection sociale. De nouvelles possibilités de partenariat avec les centres d'excellence du PAM au Brésil et en Chine et avec le Centre mondial des connaissances et des opérations après récolte en Ouganda seront recherchées et les partenariats existants seront renforcés. L'échange de meilleures pratiques visera à consolider les chaînes de valeur des petits exploitants et à associer ces derniers au programme de repas scolaires et à d'autres marchés publics et privés. Le centre d'excellence du PAM au Brésil continuera d'assurer un appui technique afin de développer les partenariats permettant les échanges dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La Côte d'Ivoire travaille aux côtés de la Commission de l'Union africaine à la mise en place d'un réseau africain au service de l'alimentation scolaire⁵¹.

⁵¹ Étude sur l'alimentation scolaire durable au sein de l'Union africaine. Disponible à l'adresse http://centrodeexcelencia.org.br/wp-content/uploads/2018/03/SUSTAINABLE-SCHOOL-FEEDINGFRENCH_FINAL.pdf.

96. Les organismes ayant leur siège à Rome se sont engagés à collaborer pour augmenter la production et renforcer les moyens d'existence des petits exploitants. Un plan d'action conjoint du PAM et de la FAO aidera à pérenniser la production et à réduire les pertes après récolte des petits producteurs, en reliant la production, la génération de revenus, l'alimentation et la nutrition. Le FIDA collaborera avec le PAM pour élargir l'appui apporté aux petits exploitants afin de pérenniser le programme de repas scolaires et de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés au moyen de programmes visant à faciliter l'accès aux marchés. (Cet engagement est inscrit dans le plan stratégique du FIDA pour 2019-2022).

4.3. Chaîne d'approvisionnement

97. Le bureau de pays utilisera une combinaison de transferts de type monétaire et de distributions de produits alimentaires achetés sur les marchés internationaux et locaux pendant la période de mise en œuvre du PSP. La mise en place des transferts de type monétaire comprendra une analyse des marchés de détail et des évaluations logistiques, la passation de marchés et de contrats, la préservation et le suivi des chaînes d'approvisionnement et la sélection des modalités, en collaboration avec d'autres unités. Un plan d'achat de produits alimentaires locaux sera élaboré sur la base d'une évaluation, adaptée à la problématique femmes-hommes, de l'offre disponible et des acteurs des chaînes d'approvisionnement.

98. Conformément aux changements stratégiques opérés par le PAM, l'Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement renforcera progressivement son rôle de catalyseur. Elle tirera parti du savoir-faire du PAM en matière d'approvisionnement pour augmenter les capacités des partenaires relatives à la gestion des chaînes d'approvisionnement et aux opérations, notamment les capacités du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans le cadre du plan de transition du programme de repas scolaires. Les capacités seront consolidées en particulier dans les domaines suivants: approvisionnement sur les marchés internationaux et locaux, planification, stockage et gestion, transport, suivi des marchandises et établissement des rapports.

99. Le PAM collaborera avec des organisations d'agriculteurs dans les domaines du stockage, du transport, de la sécurité sanitaire des aliments et de la gestion de la qualité pour améliorer la conservation des produits alimentaires, réduire les obstacles à l'approvisionnement en produits locaux diversifiés et faciliter l'accès aux marchés. Le PAM continuera de réaliser des évaluations et de fournir un appui technique à l'intention des entreprises locales et des industries de transformation des aliments pour les aider en matière de production d'aliments enrichis, de sécurité sanitaire des aliments et d'assurance de la qualité.

100. Dans le cadre du projet SOLVE⁵², le PAM accroîtra les capacités du Ministère de la santé et de l'hygiène publique grâce à l'initiative Nouvelle pharmacie de la santé publique⁵³ et aux institutions partenaires de cette initiative. L'objectif est de renforcer les chaînes d'approvisionnement en fournitures sanitaires et en aliments nutritifs à l'échelle nationale, surtout dans les domaines de la gestion de l'information, des capacités en personnel et de la distribution sur le "dernier kilomètre", en collaboration avec l'UNICEF, l'Agence des États-Unis pour le développement international et d'autres partenaires.

⁵² Le projet SOLVE est une initiative de la Fondation Bill et Melinda Gates qui a pour but d'analyser et de renforcer les systèmes d'approvisionnement du secteur de la santé à l'échelle nationale.

⁵³ La Nouvelle pharmacie de la santé publique est l'organisme public chargé de stocker et de distribuer les médicaments aux hôpitaux et aux pharmacies dans l'ensemble du pays.

101. Les collègues spécialisés dans les chaînes d'approvisionnement aideront à coordonner les organismes des Nations Unies et les partenaires afin de favoriser des pratiques communes susceptibles d'améliorer l'efficacité, l'efficacité et l'équité du système d'approvisionnement. Selon le contexte et les besoins, le bureau de pays assurera des services logistiques pendant les interventions d'urgence.

4.4. Capacité du bureau de pays et profil du personnel

102. Pour faciliter les changements liés au PSP, le bureau de pays veillera à ce que les conditions suivantes soient réunies:
- a) Tous les employés échangent régulièrement entre eux et s'impliquent réellement.
 - b) Un examen de l'organigramme du bureau de pays est mené pour vérifier que la structure en place est adaptée et permettra de réaliser les effets directs stratégiques et de mettre en œuvre les activités du PSP. Grâce à la stratégie consistant à recruter progressivement le personnel du bureau de pays sur le plan national, appliquée depuis 2017, 94 pour cent des membres du personnel sont actuellement embauchés localement. Cette approche sera maintenue. L'examen sera également un moyen d'assurer la parité des sexes et la bonne application des modalités contractuelles.
 - c) Des experts techniques sont embauchés dans le cadre de contrats de courte durée selon que de besoin pour fournir un appui dans différents domaines: systèmes alimentaires durables; technologie alimentaire et sécurité sanitaire des aliments; gestion des pertes après récolte; analyse et développement de la chaîne de valeur; et analyse et programmation sous l'angle de la jeunesse, de la problématique femmes-hommes, de l'âge et du handicap. Le bureau de pays optimisera le recours aux missions techniques et à l'appui fourni par les experts des centres d'excellence, du Siège du PAM et du bureau régional pour faire avancer la réalisation des objectifs du PSP.
 - d) Les compétences nécessaires pour mettre en œuvre le PSP sont disponibles et le personnel actuel reçoit une formation sur les nouveaux systèmes, outils, processus et résultats quantifiables requis. Le perfectionnement professionnel du personnel demeurera une priorité, et des investissements seront réalisés pour mettre en œuvre une stratégie d'apprentissage et de perfectionnement à l'intention de l'équipe de pays.
 - e) Les lacunes dans les effectifs sont décelées en amont et traitées au moyen d'initiatives de gestion des talents telles que la planification de la relève et d'une stratégie de détection et de recrutement de talents.

4.5. Partenariats

103. Le PAM renforcera ses partenariats stratégiques et opérationnels avec les acteurs suivants: Cabinet du Premier ministre; Ministère de la santé et de l'hygiène publique; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle; Ministère de l'agriculture et du développement rural; Ministère des ressources animales et halieutiques; Ministère de l'emploi et de la protection sociale; Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant; Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique; Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté; Ministère du plan et du développement; Ministère du commerce, de l'industrie et de la promotion des petites et moyennes entreprises; Institut national de la statistique; et autorités régionales et autorités de district. Ces organes continueront d'être associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités pour renforcer la prise en charge par le pays et transférer des compétences spécialisées.

104. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, le PAM favorisera la mise en place de partenariats axés sur l'élimination de la faim à l'appui de l'approche des communes de convergence menée par le Gouvernement, laquelle encourage l'action intégrée en faveur du développement au niveau des communautés. Le PSP a été élaboré en suivant une approche participative et en étroite collaboration avec les parties prenantes ivoiriennes et les deux autres organismes ayant leur siège à Rome, à savoir la FAO et le FIDA. Les organismes ayant leur siège à Rome auront un rôle majeur à jouer dans l'élargissement de l'appui apporté aux petits exploitants et dans la mise en place de systèmes alimentaires résilients. Les synergies seront renforcées avec l'UNICEF, le FNUAP, ONU-Femmes, l'UNESCO et d'autres organisations qui opèrent dans les mêmes zones géographiques que le PAM pour obtenir des résultats collectifs. Les partenariats pour l'éducation et la nutrition seront appuyés dans le cadre de forums de coordination au niveau des pays tels que le Groupe local des partenaires pour l'éducation et le groupe de travail sur la nutrition, composé de partenaires de développement, notamment d'organismes des Nations Unies, d'ONG et de donateurs.
105. Les organisations de la société civile, en particulier Helen Keller International, Action contre la faim, CARITAS, Développement rural et agricole à l'ouest et le Bureau de formation et de conseil en développement, continueront de jouer un rôle essentiel dans l'appui apporté aux initiatives nationales, notamment celles relatives à la communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Le PAM est déterminé à développer ses partenariats avec les milieux universitaires, les instituts de recherche et le secteur privé pour produire des données factuelles et élaborer des solutions au problème de la faim innovantes et contribuant à transformer les relations entre les sexes. Il cherchera à mettre en place des partenariats avec des organisations s'occupant des jeunes, des droits des femmes, des personnes vivant avec un handicap et des personnes vivant avec le VIH afin de promouvoir des interventions inclusives destinées à répondre aux besoins spécifiques des groupes en question dans l'ensemble de ses activités et dans tous les programmes nationaux.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1. Modalités de suivi et d'évaluation

106. Le bureau de pays élaborera une stratégie de suivi et d'évaluation complète sur cinq ans tenant compte de la problématique femmes-hommes pour définir les indicateurs de processus, de produit et d'effet direct. La stratégie de suivi et d'évaluation permettra d'améliorer la qualité des programmes, l'efficacité, l'efficience, l'obligation redditionnelle et l'appui technique apporté au Gouvernement. Le bureau de pays établira en outre un plan détaillé de suivi, d'examen et d'évaluation, y compris un budget détaillé, pour la mise en œuvre. Le cas échéant, ce plan comprendra des activités de suivi menées conjointement avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes.
107. Le Gouvernement utilisera des technologies numériques pour la collecte et l'analyse des données. Le bureau de pays formera également son personnel et ses partenaires à l'utilisation du cadre de résultats du PAM. Des mesures tenant compte de la problématique femmes-hommes seront suivies et analysées régulièrement pour faire en sorte que des actions en faveur de l'égalité des genres demeurent au cœur de la mise en œuvre et du suivi de tous les programmes du PAM. Les réussites et les difficultés seront communiquées dans le cadre de rapports semestriels de suivi des résultats.
108. Le bureau de pays renforcera et étendra son système d'information sur les produits et les prix destiné aux petits exploitants et permettant un suivi des prix sur les marchés pour les interventions reposant sur des transferts de type monétaire. Vingt et un marchés sont actuellement analysés au moyen de ce système, et on s'attend à ce que ce nombre augmente au cours des cinq années couvertes par le PSP.

109. Le plan de suivi, d'examen et d'évaluation définira les besoins dans ces domaines ainsi que les besoins liés à l'établissement des bases de référence. Sont notamment prévus une enquête de référence, un examen à mi-parcours et une évaluation finale du PSP proposé, qui seront menés par des équipes d'évaluation indépendantes. L'examen à mi-parcours, qui se déroulera en 2021, guidera la coordination continue du PSP avec le nouveau plan national de développement et le PNUAD, qui se terminent tous les deux en 2020. Une évaluation du PSP gérée par le Bureau de l'évaluation est également prévue en 2022. Elle répondra aux besoins en matière d'obligation redditionnelle s'agissant de la performance et des résultats de l'ensemble du portefeuille d'activités du PAM et éclairera l'orientation stratégique future.
110. Trois évaluations décentralisées sont budgétisées pendant la période de mise en œuvre. Dans le cadre de la partie du PSP appuyée par le PAM et financée par le Programme international McGovern-Dole d'alimentation pour l'éducation, il est prévu de mener une évaluation finale en 2020 afin de déterminer l'impact du programme et les besoins d'apprentissage. Les évaluations décentralisées des petits projets d'appui aux marchés agricoles et de l'approche communautaire en matière de nutrition se dérouleront respectivement en 2021 et en 2023. D'autres études et examens thématiques pourront être menés pendant la période de mise en œuvre du PSP.
111. Le PAM utilisera le système SCOPE pour gérer les informations sur les bénéficiaires et travaillera avec les partenaires en vue de développer l'utilisation et le suivi des technologies de collecte et de communication des données. Des mécanismes de remontée d'informations de la part des bénéficiaires seront mis en place afin de faciliter le suivi des problèmes et des plaintes communiqués par les bénéficiaires et les partenaires d'exécution du PAM, y compris sur des questions en rapport avec les signalements de violences fondées sur le genre et d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Les réussites et les difficultés seront évaluées de manière systématique, et les résultats seront consignés dans des rapports trimestriels décrivant les enseignements tirés de l'expérience afin de guider la poursuite de la mise en œuvre du PSP.

5.2. Gestion des risques

112. Le PAM dispose d'un registre des risques et d'un plan de préparation, qui sont régulièrement mis à jour.

Risques stratégiques

113. L'environnement opérationnel est globalement calme et stable. Le pays risque toutefois de connaître des perturbations politiques et sociales à l'approche de l'élection présidentielle de 2020. La menace d'attaques terroristes demeure une préoccupation majeure pour la sécurité nationale, et les effets du changement climatique, y compris les inondations et la diminution des précipitations, se font sentir tous les ans. Compte tenu de ces risques, le PAM maintiendra l'accent placé sur les objectifs de développement à long terme consistant à atténuer les effets négatifs du changement climatique au moyen de programmes adaptés aux conditions climatiques, en suivant une approche contribuant à transformer les relations entre les sexes. Des plans d'intervention d'urgence seront activés si nécessaire.
114. La mise en œuvre du présent PSP serait perturbée en cas de graves déficits de financement. Le PAM continuera de mobiliser des ressources et poursuivra une stratégie de financement mixte comprenant des ressources du Gouvernement.
115. La réussite du PAM dépendra de la capacité du Gouvernement à prendre en mains et à diriger le PSP et le programme d'action visant à fournir un appui stratégique et systématique aux petits exploitants. Le manque de coordination, la fragmentation et les chevauchements d'interprétation des mandats entre les institutions demeurent également des risques. Le bureau de pays œuvrera en faveur d'une plus grande cohérence en suivant une approche axée sur les partenariats, contribuant à transformer les relations entre les sexes et impulsée

par la demande dans le cadre de toutes les initiatives destinées à renforcer les capacités et à fournir un appui technique.

Risques opérationnels

116. Une analyse des chaînes d'approvisionnement sera menée aux premières étapes de la mise en œuvre du PSP afin d'éviter ou d'atténuer les risques associés au renforcement de l'appui aux petits exploitants, qui vise à promouvoir l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
117. D'autres risques opérationnels peuvent apparaître en cas de non-respect des procédures et des calendriers opérationnels relatifs aux initiatives de changement institutionnel. Les processus de contrôle interne et d'apprentissage seront renforcés au moyen d'examen réguliers des risques et à travers l'application de mesures d'atténuation approuvées.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1. Budget du portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
1	7 445 439	7 433 164	5 631 936	5 525 958	5 103 260	31 139 756
2	487 834	663 704	513 259	504 276	509 559	2 678 631
3	651 372	664 579	590 262	343 027	347 793	2 597 034
4	3 369 355	5 555 156	9 008 012	10 911 801	13 018 439	41 862 763
5	1 903 579	1 281 085	576 828	359 821	368 989	4 490 301
Total	13 857 580	15 597 687	16 320 296	17 644 882	19 348 040	82 768 485

118. Le montant indicatif du budget du PSP pour 2019-2023 s'élève à 82,8 millions de dollars. Il correspond à un portefeuille d'activités réaliste qui met l'accent sur le transfert progressif des programmes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition entre les mains du Gouvernement et des communautés, en donnant la priorité au soutien des capacités nationales et au renforcement de la résilience dans l'intérêt des communautés et au service des systèmes alimentaires. Le portefeuille couvre:
- la mise en œuvre du plan de transition du programme de repas scolaires;
 - le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
 - une réduction du nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire destinée aux interventions humanitaires;
 - le renforcement de la résilience des communautés et des systèmes alimentaires locaux en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de pérenniser le programme de repas scolaires; et
 - le renforcement des partenariats dans le cadre de programmes conjoints et de la mobilisation des ressources.
119. Les fonds consacrés à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes représenteront 15 pour cent du budget du PSP.

6.2. Perspectives de financement

120. Le PSP devrait être financé principalement par des donateurs gouvernementaux, dont le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Le bureau de pays élargira progressivement sa base de donateurs afin d'y inclure des donateurs non habituels, en particulier des acteurs du secteur privé et des fondations. Sur la base des tendances récentes et des prévisions de financement présentant une probabilité de confirmation moyenne, on estime que le PSP sera financé à hauteur de 60 pour cent.
121. Les fonds nécessaires pour les deux premières années de l'appui apporté par le PAM au programme de repas scolaires ont déjà été réunis grâce à un financement pluriannuel du Département de l'agriculture des États-Unis dans le cadre du Programme international McGovern-Dole d'alimentation pour l'éducation. Le bureau de pays continuera de rechercher des financements pluriannuels afin d'augmenter la prévisibilité des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du PSP.

6.3. Stratégie de mobilisation des ressources

122. Le bureau de pays aura besoin de financements souples à long terme pour mettre en œuvre le présent PSP. En conséquence, il recherchera des sources de financement autres que les donateurs habituels. Sa stratégie de mobilisation des ressources ciblera les décideurs, et on s'attend à ce que ce PSP soit financé en partie par le Gouvernement ivoirien, notamment s'agissant des activités de soutien destinées aux petits exploitants et à la partie du programme de repas scolaires appuyée par le PAM.
123. Le PAM cherchera à nouer des partenariats avec des fondations et des banques de développement, et sollicitera l'assistance technique d'entreprises privées s'il y a lieu. Il travaillera aussi en partenariat avec d'autres acteurs du développement pour tirer parti de leur expérience et de leurs ressources.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA CÔTE D'IVOIRE (2019-2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire, les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et leur famille ont accès toute l'année à une alimentation suffisante et nutritive

Catégorie d'effet direct correspondante:
maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
causes profondes

Hypothèses

Les efforts déployés au titre de cet effet direct stratégique consisteront à améliorer l'accès à la nourriture et à soutenir la protection sociale

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de diversité alimentaire

Taux d'abandon des études

Taux de scolarisation des garçons et des filles

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe

Taux de fidélisation

Activités et produits

1. Fournir pendant l'année scolaire des repas scolaires, des rations à emporter et des services complémentaires aux enfants en âge de fréquenter l'école primaire et promouvoir l'achat d'aliments produits localement pour les repas scolaires (Repas scolaires)

Les enfants fréquentant les écoles couvertes par le programme de repas scolaires bénéficient du renforcement des capacités dont dispose le Gouvernement pour mettre en œuvre le programme de repas scolaires à grande échelle. (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Une aide à l'apprentissage est apportée aux enfants scolarisés dans les écoles ciblées afin d'améliorer leurs compétences en lecture. (A: Ressources transférées)

Les enfants fréquentant les écoles ciblées reçoivent chaque jour où ils vont à l'école un repas sain et nutritif répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. (A: Ressources transférées)

Les familles des enfants scolarisés dans les écoles ciblées reçoivent des rations à emporter ou des transferts de type monétaire, lesquels soutiennent la sécurité alimentaire des ménages et augmentent les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études. (A: Ressources transférées)

Effet direct stratégique 2: Les populations touchées par des crises disposent de nourriture pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct

correspondante:

maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:

intervention face à une crise

Hypothèses

Les efforts déployés au titre de cet effet direct stratégique seront maintenus ou améliorés en ce qui concerne l'accès à la nourriture des populations touchées par les chocs.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits**2. Proposer aux populations touchées un programme d'assistance intégré composé d'une assistance alimentaire, d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de distributions d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants de 6 à 59 mois, aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes et aux personnes vivant avec le VIH pour améliorer l'accès à la nourriture et prévenir la malnutrition (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à l'alimentation)**

Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes vivant avec le VIH et leur famille touchés par des crises reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés adéquats et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin de prévenir la malnutrition aiguë modérée. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les populations touchées par des crises bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin d'améliorer les pratiques relatives à la nutrition. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations touchées par des crises reçoivent en temps voulu une nourriture suffisante ou des transferts de type monétaire qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats. (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition**Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition**

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2023, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées – en particulier les enfants, les femmes en âge de procréer et les personnes vivant avec le VIH – s'améliore

Catégorie d'effet direct correspondante: renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à recenser, cibler et aider les populations en situation de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Stabilité politique permanente

Un soutien adéquat et opportun des donateurs est disponible.

Les principales parties prenantes du Plan national multisectoriel de nutrition mettent en œuvre leurs activités respectives de manière efficace et coordonnée.

Les autorités locales et les décideurs non gouvernementaux s'approprient les activités nutritionnelles à assise communautaire pour assurer la viabilité du programme.

Les principaux moyens de communication identifiés sont disponibles et atteignent les populations cibles.

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

3. Appuyer la mise en œuvre du programme national de nutrition en mettant l'accent: sur l'élaboration et l'application d'une stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui soit adaptée à la problématique femmes-hommes; sur la mise en place de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments de base consommés de manière régulière; sur l'amélioration du programme d'enseignement primaire afin d'y intégrer la nutrition; et sur la production de données factuelles concernant les activités menées dans le cadre du Plan national multisectoriel de nutrition. (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les élèves des écoles primaires bénéficient dans tout le pays d'un programme d'enseignement primaire renforcé qui comprend des cours d'éducation nutritionnelle. (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations ciblées bénéficient de l'amélioration de l'accès à des aliments locaux enrichis, nutritifs et sains pour subvenir à leurs besoins nutritionnels essentiels. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations ciblées bénéficient de l'accroissement de la capacité des entreprises locales et des industries de transformation des aliments à produire et à commercialiser des aliments nutritifs spécialisés et des aliments enrichis sûrs et de grande qualité, tels que le riz et l'attiéké, à des prix abordables. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations ciblées bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui améliorent les connaissances et contribuent à l'adoption de régimes sains fondés sur des aliments nutritifs locaux. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations ciblées dans les zones où la malnutrition constitue un lourd fardeau bénéficient équitablement des capacités renforcées du Gouvernement en matière d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, lesquelles encouragent une amélioration des pratiques nutritionnelles contribuant à transformer les relations entre les sexes. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui souffrent de malnutrition bénéficient de programmes nutritionnels fondés sur des données factuelles, tenant compte de la problématique femmes-hommes et contribuant à transformer les relations entre les sexes. (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, les populations et les communautés ciblées disposent de moyens d'existence plus solides, sont plus résilientes face aux crises climatiques et autres et tirent profit de chaînes de valeur plus efficaces et plus équitables et de systèmes alimentaires durables

Catégorie d'effet direct correspondante: amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Stabilité politique permanente

Un soutien adéquat et opportun des donateurs est disponible.

Des services et des apports techniques complémentaires sont fournis par les partenaires coopérants.

Les principales parties prenantes de la Stratégie nationale de protection sociale mettent en œuvre leurs activités respectives de manière efficace et coordonnée.

Le Ministère de l'agriculture et du développement rural assume son rôle de leadership et de coordination pour les activités de résilience nationale.

Les bénéficiaires ne subissent pas de chocs supplémentaires majeurs (liés au climat ou autres) pendant les activités de renforcement de la résilience.

Un lien fort est établi entre la production locale et les cantines scolaires.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de pertes après récolte

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Proposer aux petits exploitants, en particulier aux groupements d'agricultrices, un programme d'assistance intégré contribuant à transformer les relations entre les sexes, comprenant une formation aux bonnes pratiques agricoles, du matériel, des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements valorisant le potentiel agricole local, la création d'actifs et une assistance alimentaire ciblée; et apporter un appui technique pour la production de données factuelles destinées à étayer l'élargissement des activités des groupements d'agriculteurs (Renforcement des capacités individuelles)

Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire ciblés et leur famille reçoivent une aide à la création et à la remise en état d'actifs qui renforce leur sécurité alimentaire et améliore leur état nutritionnel, notamment durant la période de soudure. (A: Ressources transférées)

Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire ciblés et leur famille reçoivent une assistance alimentaire assortie de conditions qui renforce leur sécurité alimentaire et améliore leur état nutritionnel, notamment durant la période de soudure. (D: Actifs créés)

Les petits exploitants ciblés et leur famille bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui leur permettent de diversifier leur production et leur régime alimentaire et d'améliorer leur état nutritionnel. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les petits exploitants ciblés bénéficient du renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une production alimentaire durable, de l'amélioration de la résilience face au changement climatique et de la diversification du système alimentaire, sur la base du potentiel agricole local. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants ciblés bénéficient du renforcement des capacités nécessaires pour transformer, conserver et commercialiser leur production et donc pour réduire les pertes après récolte et accéder à des marchés fiables, y compris par l'intermédiaire du programme de repas scolaires. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2023, les institutions nationales ont des capacités renforcées pour cibler et gérer plus efficacement les programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale

Catégorie d'effet direct correspondante: renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Stabilité politique permanente.

Un soutien adéquat et opportun des donateurs est disponible.

Engagement ferme des institutions gouvernementales.

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

5. Apporter un appui technique aux activités des institutions nationales en matière d'alimentation scolaire, de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale ainsi que de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence. (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les personnes bénéficient de chaînes d'approvisionnement alimentaire plus solides et plus équitables qui améliorent leur accès à des aliments de qualité et leur état nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes tirent profit du renforcement des capacités dont le Conseil national pour la nutrition dispose pour coordonner la mise en œuvre du Plan national multisectoriel de nutrition, ce qui contribue à améliorer leur état nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables tirent profit d'un programme national de repas scolaires élargi, performant et équitable ainsi que de mécanismes d'achats locaux qui renforcent leurs moyens d'existence et leur accès à des aliments nutritifs et à l'éducation. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables bénéficient de systèmes d'information améliorés en matière de protection sociale, d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence, qui contribuent à améliorer leur accès à la nourriture et leur état nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et par type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4, cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Causes profondes	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transferts	21 703 771	1 740 073	1 756 634	29 318 726	3 139 585	57 658 789
Mise en œuvre	5 329 169	586 944	498 086	7 108 297	751 911	14 274 407
Coûts d'appui directs ajustés	2 206 267	188 129	183 810	2 880 736	324 749	5 783 691
Total partiel	29 239 208	2 515 146	2 438 529	39 307 759	4 216 245	77 716 887
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 900 548	163 485	158 504	2 555 004	274 056	5 051 598
Total	31 139 756	2 678 631	2 597 034	41 862 763	4 490 301	82 768 485

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance